

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

MDE 13/022/2006 – ÉFAI

Action complémentaire sur l'AU 34/06 (MDE 13/011/2006 du 10 février 2006)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

DÉTENTION AU SECRET PRÉSUMÉE CRAINTES DE TORTURE ET DE MAUVAIS TRAITEMENTS PRISONNIERS D'OPINION PRÉSUMÉS

IRAN **Elham Afroutan (f), 21 ans, journaliste et membre de l'Association des écrivains iraniens**
ainsi que six autres journalistes (chiffre non confirmé)

Londres, le 28 février 2006

Elham Afroutan n'est plus détenue au secret. Elle reste cependant privée de liberté et pourrait être inculpée d'infractions passibles d'une peine de flagellation, une sanction qu'Amnesty International estime cruelle, inhumaine et dégradante, et qui s'apparente à la torture.

Vers le 10 février, des informations ont commencé à circuler, selon lesquelles Elham Afroutan avait tenté de mettre fin à ses jours en prison et qu'elle était soit dans le coma soit morte. Le 17 février, Amnesty International a prié les autorités iraniennes de révéler ce qu'il était vraiment advenu de la jeune femme (voir le communiqué de presse publié par Amnesty International sous le titre *Inquiétude pour la journaliste Elham Afroutan*, MDE 13/015/2006). Le 23, l'Agence de presse de la République islamique d'Iran (IRNA) a publié une interview d'Elham Afroutan réalisée la veille. La jeune femme a nié avoir attenté à ses jours et a déclaré qu'après son arrestation, le 29 janvier, elle avait passé neuf jours en isolement cellulaire dans une prison de Bandar-e Abbas, avant d'être transférée à la prison d'Evin, à Téhéran. Là, après vingt-quatre heures d'isolement, elle a été placée dans une cellule commune de la section des femmes de la prison, où elle reste détenue à ce jour. Cette interview peut être consultée en anglais sur Internet, à l'adresse suivante : <http://www.irna.ir/en/news/view/line-17/0602232538102848.htm>.

Elham Afroutan a été arrêtée avec six autres journalistes (chiffre non confirmé) après la parution dans l'hebdomadaire *Tamadone Hormozgan* d'un article qui comparait la révolution islamique de 1979 et la venue de l'Ayatollah Khomeini au sida, et qui présentait le président Ahmadinejad comme l'incarnation de la maladie. Dans son entretien à l'IRNA, Elham Afroutan a indiqué : « [...] nous avons besoin d'un article pour combler un espace vide dans une page du journal, alors j'ai surfé sur Internet et sélectionné un article intitulé Comment lutter contre le sida ? Ce que le public doit savoir, signé par un certain MF Sokhan, et je l'ai envoyé au service de mise en page sans prendre le soin de bien en lire le contenu. » Elle a souligné qu'elle n'était pas l'auteur de cet article et qu'« il n'y avait aucune mauvaise intention ni complot derrière sa publication », qu'elle a qualifiée d'« erreur involontaire ».

Dans une interview réalisée le 21 février par l'Agence d'information des étudiants iraniens, le ministre de la Justice et porte-parole des autorités judiciaires, Jamal Karimi Rad, a déclaré qu'au moins deux autres personnes avaient été appréhendées à la suite de la parution de cet article. Amnesty International ne dispose pas d'informations complémentaires concernant les autres personnes arrêtées avec Elham Afroutan.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en persan, en arabe ou dans votre propre langue) :

– dites que vous vous réjouissez de ce qu'Elham Afroutan ne soit plus détenue à l'isolement ;

– priez les autorités de vous communiquer l'identité de toutes les autres personnes détenues en raison de l'article paru dans le *Tamadone Hormozgan* ;

– déclarez-vous préoccupé à l'idée que ces personnes, détenues uniquement parce qu'elles ont exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression, un droit universellement reconnu, soient des prisonniers d'opinion et soulignez qu'elles doivent être libérées immédiatement et sans conditions ;

– exhortez les autorités à permettre sans délai à ces personnes de consulter l'avocat de leur choix, de recevoir la visite de leurs proches et de bénéficier de tous les soins médicaux dont elles pourraient avoir besoin ;

– rappelez-leur qu'en tant que partie au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), l'Iran est tenu de respecter l'article 19 de ce texte, qui prévoit que toute personne a droit à la liberté d'expression.

APPELS À :

Guide spirituel de la République islamique d'Iran :

His Excellency Ayatollah Sayed Ali Khamenei
The Office of the Supreme Leader
Shoahada Street, Qom
République islamique d'Iran

Fax : +98 251 7 774 2228 (précisez : « *For the attention of the office of His Excellency, Ayatollah al Udhma Khamenei* »)

Courriers électroniques : info@leader.ir ou istiftaa@wilayah.org

Formule d'appel : *Your Excellency, / Excellence,*

Responsable du pouvoir judiciaire :

His Excellency Ayatollah Mahmoud Hashemi Shahroudi
Ministry of Justice, Park-e Shahr
Tehran
République islamique d'Iran

Courriers électroniques : irjpr@iranjudiciary.org

(veuillez préciser « *Please forward to HE Ayatollah Shahroudi* ») ou *via* le site Internet du pouvoir judiciaire : www.iranjudiciary.org/feedback_en.html

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

Ministre de la Culture et de l'Orientation islamiques :

His Excellency Mohammad-Hossein Saffar-Harandi
Ministry of Culture and Islamic Guidance,
Public Relations Department, Central Building
Kamal al-Molk Street, Baharestan Square
Tehran, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : info@prcm.gov.ir

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

COPIES À :

Président de la République :

His Excellency Mahmoud Ahmadinejad
The Presidency, Palestine Avenue, Azerbaijan Intersection
Tehran, République islamique d'Iran

Fax : +98 21 6 649 5880

Courriers électroniques : dr-ahmadinejad@president.ir ou *via* le site Internet www.president.ir/email

Ministre de l'Intérieur :

Hojjatoleslam Mustafa Purmohammadi
Ministry of the Interior, Dr Fatemi Avenue
Tehran
République islamique d'Iran

Courriers électroniques : ravabetomomi@moi.gov.ir

Fax : +98 21 8 896 203 / 8 899 547 / 6 650 203

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 11 AVRIL 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT TOUJOURS INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*